



École du
Cœur-Immaculé

**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
École du Cœur-Immaculé**

N° de la résolution ou annotation

**PROVINCE DE QUÉBEC
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA RÉGION-DE-SHERBROOKE**

**Conseil d'établissement
Bibliothèque de l'école**

Procès-verbal de la rencontre ordinaire du 20 décembre 2022, 18h30

1. Ouverture de l'assemblée

Présences : Amélie Boulanger, Patrice Côté, Marie-Eve Gauthier, David Lacoste, François Bernard-Sévigny, Martin Fontaine, Cindy Lavallée, Annick Lefebvre, Chantal Jolicoeur, Sabrina Bourgela, Audrey Gagné, Chantal Dalpé, Suzy Bellini, Nicolas Bacon

Absences : Isabelle Rodrigue, Kim Desrochers-Gendron, Inès Nijimbere

CE#23-24-22

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Adopté par Patrice Côté

Appuyé par David Lacoste

3. Questions du public

Aucune question du public

4. Lecture et adoption du PV du 25 octobre

CE#23-24-23

4.1 Suivi au procès-verbal

Le procès-verbal sera présenté à la prochaine rencontre pour adoption.

Adopté à l'unanimité

CE#23-24-24

5. Point d'adoption

5.1 Budget (POINT PROTÉGÉ)

Le budget est décliné en 3 principales catégories :

- Fonctionnement
- Mesures
- Service de garde

Il est précisé que cette projection nous fait part des montants

CE#23-24-25

budgetés mais qu'un autre budget sera produit en mars pour faire le bilan et procéder aux ajustements (ex. Un montant non dépensé mais qui avait été budgété).

Une demande du conseil est formulée à l'effet de recevoir le budget papier pour une prochaine fois afin de mieux suivre.

Proposé par Patrice Côté

Appuyé par Audrey Gagné

5.2 PALVI

Chaque école doit se munir d'un PALVI. Cette attente découle d'une loi.

Le document est présenté au conseil d'établissement afin qu'il soit adopté. Dans un 2^e temps, il sera acheminé aux parents. Une version simplifiée sera également accessible sur le site de l'école.

L'équipe école est en attente d'un nouveau gabarit du ministère.

Des indicateurs de suivi et de mesure doivent être établis.

Sont exposées les mesures pour impliquer et informer les parents.

Les objectifs du PALVI ainsi que le protocole d'intervention pour effectuer un signalement sont présentés, tout comme les actions à prendre suite au signalement, selon les différents acteurs concernés. Chaque fois qu'un élève déclare un événement d'intimidation, il est de la responsabilité de l'école d'accueillir les propos de ce dernier et d'y donner suite.

Des mesures assurant la confidentialité doivent être incluses au PALVI. Une section du document porte sur les sanctions disciplinaires et sur le suivi des signalements (et s'assurer que la situation a cessée).

* Pour l'avenir, le conseil formule la demande d'obtenir tous les documents à consulter en vue d'adoption avant la rencontre afin d'en prendre connaissance en amont*

Proposé par Sabrina Bourgela

Appuyé par Patrice Côté

5.3 Projet éducatif

Présentation sous forme de pamphlet, plus convivial, aéré

Les orientations-objectifs et cibles de l'établissement sont présentés de façon détaillée.

Le projet éducatif est un document d'amélioration dans une école.

Les moyens qui seront mis en place pour atteindre les résultats sont détaillés dans le plan d'action annuel.

Questionnement autour de l'indicateur de l'objectif 2.1 (sondage bien-être 1^{re} à la 6^e année). Cet élément sera rectifié.

Proposé par François Bernard-Sévigny

Appuyé par David Lacoste

CE#23-24-26

5.4 Argent alloué pour l'aide aux parents (4477\$)

CE#23-24-27

Proposition pour une offre de formation aux parents pour Génération IPC (mieux saisir les concepts de base). Cette formation est destinée aux parents de maternelle-1er cycle et service de garde.
Il est précisé qu'une feuille est déjà envoyée aux parents pour résumer ce qui a été discuté avec les enfants (intitulée pont avec les parents). Il faudrait retourner aux enseignants pour nommer que cet outil est très intéressant. Nouveau de cette année.
Il est proposé d'acheminer l'outil aux membres du CÉ.
Finalement, à la lumière de cet échange, il est **proposé** par Patrice Côté, **appuyé** par François Bernard-Sévigny, de basculer ces fonds aux services aux élèves.

6. Points d'approbation

6.1 Grille matière (anglais intensif)

La grille est conforme aux exigences d'heures minimales devant être consacrées par matière
Approuvé à l'unanimité

CE#23-24-28

6.2 Sortie scolaire Zoo animation

Pour 2 classes maternelle 4 ans et 5 ans au coût de 37,60\$ par élève
100% d'accord obtenu des parents

Date : le 6 juin

CE#23-24-29

Cette sortie est **approuvée à l'unanimité**

7. Points de discussion (consultation)

Aucun point de discussion

8. Points d'information

Aucun point d'information

9. Comité de parents

Afin d'assurer la représentation de l'école au Comité de parents, Amélie valide l'intérêt à ce qu'un autre membre du conseil d'établissement soit volontaire à participer aux rencontres en alternance avec elle. Un courriel peut lui être acheminé à cet effet.

10. Fondation

11. Affaires nouvelles (Varia)

Aucun point

12. Prochaine rencontre

La prochaine rencontre sera tenue le 19 mars, à 19h

13. Levée de l'assemblée

Adoptée à l'unanimité

CE#23-24-30

Amélie Boulanger

Amélie Boulanger, présidente

Suzy Bellini

Suzy Bellini, directrice